

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 12

Artikel: Salutations. - Compliments. Politesses
Autor: Deschamps
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Propos de théâtre.

Tout directeur de théâtre qui arrive dans une ville a pour premier soin de faire connaître au public, par affiche spéciale, le tableau de sa « compagnie ».

Ce tableau est généralement précédé d'une circulaire, dans laquelle le directeur, en termes galamment tournés, promet monts et merveilles, annonce un répertoire alléchant, dont il ne donnera pas le quart, et assure que ses pensionnaires sont tous des artistes de grand prix, que seraient heureux de posséder les plus importantes scènes parisiennes.

Sur le tableau de la troupe, en regard des noms des artistes, figure l'indication des emplois qu'ils remplissent.

On appelle *emploi* toute une catégorie de rôles se rattachant à un genre spécial, et exigeant, au point de vue de la voix, du physique, du jeu scénique, certaines aptitudes, certaines facultés qui sont le propre de tel ou tel individu.

Dans l'opéra-comique et l'opérette, plusieurs artistes ont interprété leurs rôles d'une façon si originale et si saisissante qu'ils en ont fait de véritables créations et laissé leurs noms à l'*emploi*.

C'est ainsi que nous avons les Falcon, les Dugazon, les Galli-Marié, les Triaï, les Laruette, etc.

Autrefois, les emplois prenaient souvent pour nom la qualité de certains personnages; ainsi dans l'opéra et dans la tragédie on avait les *rois*, les *reines*, les *princesses*; dans la comédie les *valets*, les *petits-maîtres*, les *paysans* (on a encore les *financiers* et les *soubrettes*).

Parfois l'emploi tirait son nom d'une particularité du costume; on avait les *rôles à baguette* (reines d'opéra), les *rôles à manteau* (premiers rôles et pères de comédie), les *rôles à tablier* (basse d'opéra-comique, représentant généralement un ouvrier avec un tablier de cuir), les *rôles à corset* (villageoises d'opéra-comique), etc.

Dans une troupe de comédie et de drame, il y a d'abord les *premiers rôles* — homme et femme — emplois qui exigent de ceux qui sont appelés à les remplir, avec les qualités du comédien proprement dit, l'étoffe, l'ampleur et l'autorité. Les premiers rôles sont d'un caractère sérieux, souvent pathétique; ils ne peuvent être tenus que par un artiste exercé, brisé à toutes les difficultés de son art.

Il y a aussi les *grands premiers rôles*, qui exigent encore plus de force que les précédents.

On appelle *jeunes premiers* et *jeunes premières*, l'emploi des premiers amoureux et des amoureuses; ces mots en indiquent suffisamment la nature. En raison de leur âge, de leur caractère, ou de leur importance, qui les fait confiner aux premiers rôles, on donne parfois à quelques-uns de ces rôles la qualification de *forts jeunes premiers* et *fortes jeunes*

premières; ce qui ne veut pas dire que ceux qui tiennent ces emplois soient toujours très forts. — Le marquis de Presles du *Gendre de M. Poirier* est un fort jeune premier, comme Antoinette est une forte jeune première. Les premiers et les seconds amoureux forment, à côté des forts jeunes premiers, deux emplois distincts qui doivent avoir chacun un titulaire.

Les *troisièmes rôles* sont un emploi difficile, souvent ingrat et qui réclame beaucoup d'habileté chez les comédiens. Ces rôles, qu'on appelle souvent les *traires*, ont acquis dans le drame et le mélodrame une grande importance. L'ancien répertoire n'a pas connu ce genre de rôle.

Il n'est pas rare d'entendre le traître, traité de canaille, de lâche par le public du pigeonnier. Quelques Lausannois se souviennent d'un excellent troisième rôle que la foule attendait à la sortie pour lui faire un mauvais parti et venger l'ingénue ou la jeune première qu'il avait torturée durant la pièce.

Autrefois, les emplois de *comiques* se divisaient en *grande* et *petite livrée*. Figaro, du *Bartier*, Gros René, du *Dépit amoureux*, Scapin, des *Fourberies*, étaient des rôles de grande livrée; tandis que Mascarille du *Dépit*, la Flèche, de l'*Arave*, étaient de petite livrée. — Aujourd'hui ces emplois sont devenus des premiers et des seconds comiques. On les distingue parfois par la désignation de comiques *marqués*.

En langage de théâtre, ce mot s'applique en général aux artistes qui ne sont plus de première jeunesse: coquette marquée, jeune premier marqué. On dira par exemple d'une artiste: « Elle est un peu marquée pour jouer les amoureuses. »

Les *grimes* ou comiques-grimes forment une classe de rôles masculins ridicules, tombant dans la charge et dans la caricature. Ce nom de grime vient de ce que le personnage représentant toujours un vieillard, l'artiste qui le personifie est obligé de se grimer.

Les *financiers* tiennent le milieu entre les pères nobles et les grimes; ils ne sont pas tenus à la dignité des premiers et ils ne tombent jamais dans la caricature comme les seconds.

Les *pères nobles*, comme du reste les *mères nobles*, sont des rôles marqués, de tenue d'un genre sérieux et digne.

La *grande coquette* ne date guère que de 1830. Cet emploi, assez mal défini d'ailleurs, n'est souvent qu'une doublure de grand premier rôle. M^e Plessis fut une des coquettes les plus remarquables qu'ait possédé le théâtre français.

L'emploi des *ingénuités* est un des plus charmants qui soient au théâtre. Suffisamment caractérisé par son nom, il appelle seulement cette remarque que l'ingénuité est une toute jeune amoureuse, dont le cœur s'ouvre à peine

aux émotions et aux accents de la passion, et qui conserve la candeur et l'innocence la plus pure.

Les *soubrettes* sont des rôles de femme, jeunes, brillants, comiques, auxquels ont servi de types les servantes si « fortes en gueule » de Molière, les suivantes délurées de Regnard et les caméristes plus musquées de Marivaux. L'emploi des soubrettes, très varié, exige de la rondeur et de l'autorité, de la franchise, du nerf, de la verve et de la gaieté. Douée d'un organe sonore et vibrant, d'une grande vivacité d'allures, d'un débit net et mordant, la soubrette doit toujours rire à belles dents, avoir le verbe haut, se préposer à toutes les friponneries et être prête à se moquer des autres et d'elle-même au besoin.

Le mot *duègne* nous vient de l'espagnol *duena*, et c'est du théâtre espagnol que nous est arrivé ce type de vieilles femmes, gouvernantes de bonne maison, vieilles filles acariâtres dont les auteurs dramatiques exagéraient encore le côté comique. Cet emploi, qui se confond aussi avec les mères nobles, comprend dans le répertoire français les rôles de vieilles femmes ou de vieilles filles ridicules.

Il y a encore les *utilités*, dont l'emploi consiste surtout à apporter des lettres sur un plateau, à paraître sur le seuil en annonçant « Madame est servie ». BOISVILLETTÉ.

Salutations. — Compliments. Politesse.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur vaudois*.
Lausanne.

Comme complément à l'article du *Conteur* du 12 mars sur la politesse épistolaire, voudriez-vous bien me faire la faveur d'insérer les lignes suivantes :

Si dans notre époque, qui fait bon marché de tout ce qui n'est pas utilitaire, on a cependant gardé de certaines formes épistolaires qui ne se peuvent enfreindre, il n'en demeure pas moins que nous sommes déjà loin des compliments emmêlés par lesquels les gens de qualité ou les littérateurs se croyaient tenus de terminer leurs lettres.

Qu'on en juge par ces deux ou trois exemples tirés des lettres de J.-J. Rousseau :

J'apprends avec grand plaisir que vous vous portez bien, et si le plaisir donnait la santé, celui de votre bon souvenir me procurerait cet avantage.
(Lettre à Granville).

Je finis en vous répétant du fond de mon âme, que mon attachement et mon vrai respect pour vous, ne peuvent pas plus sortir de mon cœur que l'amour de la vertu.
(Lettre à Granville.)

Adieu, monsieur, je ne verrai jamais le château de Bré, et ce qui m'afflige encore davantage, je ne serai jamais à portée d'en voir le seigneur, mais je l'honorerai et le chérirai toute ma vie; je me souviendrai toujours que c'est au plus fort de mes misères que son noble cœur m'a fait des avances d'a-

mitié, et la mienne, qui n'a rien de méprisable, lui est acquise jusqu'à mon dernier soupir.
(Lettre à M. le marquis de Mirabeau.)

Adieu, mon cher et respectable hôte ; je pars plein de vous et content de moi, puisque j'emporte votre estime et votre amitié.
(Au même).

Je tâcherai de mon côté de ne pas me laisser oublier de vous, en vous renouvelant, autant que cela ne vous importunera pas, les assurances de mon plus entier dévouement, et de mon plus vrai respect. (Lettre à milord comte de Harcourt, 1768.)

Adieu, mon illustre ami, je vous embrasse avec respect, mais de tout cœur.
(Au marquis de Mirabeau.)

Cher Moulton, adieu ; je ne sais ni dans quel temps ni à quelle occasion je cesserai de vous écrire, mais, tant que je vivrai, je ne cesserai de vous aimer.
(A Moulton.)

Est-ce assez ampoulé ? est-ce assez flatteur et rampant ?

De même je ne sache pas qu'il y ait encore des mères qui écrivent à leur fille : *Adieu, ma toute belle*, comme le faisait madame de Sévigné ; ni des élégantes qui terminent leurs missives du matin par : *Adieu, ma chérie, je t'adore*.

Mais, ce que nous sommes près de tourner en ridicule s'explique par cette exquise politesse des Français des XVII^e et XVIII^e siècles, dont les autres peuples se moquaient tout en s'efforçant de l'imiter.

Sous le règne de Louis XIV, les fils appellent leur mère *Madame* ; les amis, après cinquante ans d'intimité, se traitent de *Monsieur*, même lorsqu'ils sont gris ; les gens bien élevés toutaient leurs serviteurs, mais ne setuoient pas entre eux.

Le langage est moins familier qu'il ne l'est de nos jours, mais le geste l'est davantage. Lorsqu'on rencontre une personne de sa connaissance, on la salue en l'embrassant. Vous voyez alors deux immenses perruques s'avancer à la rencontre l'une de l'autre et se confondre dans une accolade solennelle : *d'honneur vous me voyez ravi* ? A chaque porte on bataille avec force saluts, pour céder à son interlocuteur le pas qu'on lui disputera peut-être l'épée à la main, s'il s'était mis en tête de le réclamer : *Monsieur, de grâce ! — Je vous jure, Monsieur, que je n'en ferai rien. — Ce sera donc par pure obéissance*.

Pour la moindre des choses, pour une prise de tabac, pour un mouchoir ou un éventail ramassé, on est *confuse*, on rend *mille grâces* !

A entendre les remerciements prolongés de cette jeune fille, vous croiriez qu'on vient de sauver la vie à son père : non, on lui a rendu un noeud de ruban tombé de son épaulé. Chose admirable, on n'est point dispensé d'être poli envers sa femme, qu'on appelle *Madame* et qu'on ne tuoie jamais devant une tierce personne. On laisse parler les personnes âgées, et on offre à propos la main ou le bras à une dame ; on sait s'effacer devant ceux qu'on reçoit et chercher à les mettre en valeur.

Madame DESCHAMPS.

Pauvres Suisses !

Sous la Signature : Edouard de Morsier, la *Bibliothèque universelle* a publié un très intéressant article sur Louis Börne, le grand écrivain libéral allemand et les deux voyages qu'il fit en Suisse, en 1832 et 1833.

Les impressions de voyage de Börne furent publiées sous le titre de *Lettres de Suisse*, auxquelles nous nous permettons d'emprunter les fragments suivants, qui donneront une idée suffisante de la manière peu flatteuse dont cet écrivain a jugé notre pays.

Aarau, le 14 septembre 1832.

Je connais un certain docteur X., un démocrate très en vue, spirituel, éloquent. A Londres et à Paris, il serait devenu un remarquable orateur parlementaire, un homme d'Etat. Mais sur lui aussi pèse, comme un brouillard, l'esprit de petite ville. Il ne voit pas à dix pas devant lui. Rien d'autre que leurs misérables petits intérêts de cantons. Pour eux, point d'Allemagne, point de France, et quant à comprendre comment la prospérité de la Suisse est liée à celles d'autres Etats, néant.

Et puis que quelqu'un puisse tirer profit d'eux sans payer, cette pensée leur est horrible !

J'ai eu, en vérité, depuis que je suis en Suisse, plus d'une bonne idée dont j'aurais pu faire profit. Mais qu'un Suisse vienne à apprendre que j'ai pris une bonne idée dans son pays sans la payer, il me poursuivra jusqu'au bout du monde et me fera mon affaire s'il m'attrape !

Berne, le 1^{er} septembre 1833.

Je n'ai point trouvé de voiture de « retour » sauf une à quatre chevaux pour Genève. Mais elle me demande cent francs, et ne veut pas me conduire seulement jusqu'à Lausanne. J'aurais dû accepter, car avec trois chevaux, pour Genève, cela me coûte y compris le pourboire, cent quatre-vingts francs. Aucun cocher ne consent à aller avec deux chevaux à Lausanne, en trois jours. Ils comptent tous quatre jours. Et encore je ne sais pas si avec deux chevaux seulement j'arriverai.

Genève, le 6 septembre 1833.

Il fait mauvais. Hier, c'était la bise, un diable de vent. Il vous poursuit en haut les escaliers et il ne vous lâche que quand vous lui avez fermé la porte au nez... Je ne voudrais pas passer l'hiver ici... La semaine dernière, il a fait si mauvais que pendant deux jours le bateau à vapeur n'a pu quitter Genève. On m'a introduit à la Société de lecture. C'est très bien... Je me suis mis en pension pour quinze jours. Une maison de campagne dans un parc, à quelques pas de la ville, sur la route de Lyon. C'est cher, mais à l'hôtel je n'aurais pas été mieux. Pour moi et Conrad (son domestique), on me demande pour ces quinze jours, 120 francs. Il est vrai que c'est une des meilleures pensions.

Montreux, le 13 octobre 1833.

C'est justement les vendanges... Mais je m'ennuie terriblement.

J'ai couru la ville hier : pas un livre, pas un journal.

Hier soir, à 8 heures, je sors dans le village avec une lanterne. Ça été d'un comique complet. J'avais appris dans la journée qu'il y avait ici un cercle, où l'on recevait des journaux. Comme un vautour affamé je me rurai sur la proie. Mon barbier m'avait offert de me présenter au président du cercle. Nous trouvons celui-ci dans son pressoir, attablé devant un verre et dégustant du vin.

Le président m'envoie à mon logeur, qui se trouve être aussi membre du Cercle. Mon hôte est un bel homme. Dans son pressoir, couvert de taches de moût, on eût dit Bacchus lui-même. Occupé de la vendange comme tout le monde, il ne pourra pas me conduire ; mais quelqu'un m'y mènera. Donc ce soir, à huit heures, quelqu'un vient, accompagné de deux notabilités, les têtes politiques du lieu. J'allume ma lanterne, il n'y en a pas dans les rues, et celles-ci montent et descendent, pavées d'un pavé à se casser dix coups si on les ait. Je leur demande si en hiver ils peuvent se tirer d'affaire sans lanterne, le soir. Ils me répondent qu'ici, celui qui sort en hiver ne rentre pas à la maison avant le lever du soleil. Voilà de rudes gens. Enfin, nous arrivons devant une petite maison. Nous entrons. Mon guide va à la cuisine, prend une clef, ouvre une petite chambre. Il n'y avait pas de lumière. A la lueur de ma lanterne, j'aperçois quelques feuilles sur une table. Désespoir ! Ce sont des feuilles du canton vieilles de quinze jours. Les nouvelles arrivent demain, me dit-on. Je puis venir ici quand je veux. La clef du Cercle est toujours sur le dessus de la porte. Et voilà le Casino de Montreux !...

Lausanne, 4 septembre 1833.

Avant d'arriver à Lausanne on passe le Jorat, sur le versant méridional duquel s'étend la ville. De

là-haut on aperçoit tout le lac, les montagnes de Savoie, couvertes de neige de l'autre côté. Cela m'a fait une impression plus profonde que toutes les beautés de l'Oberland... Seulement, Lausanne n'est pas un séjour pour moi. Il faut tout le temps monter et descendre, et cela me tuerait.

Les dames d'Yverdon.

Les journaux de la semaine dernière nous ont appris qu'à la suite d'une conférence donnée à Yverdon, par M. de Rougemont, sur l'affaire Dreyfus, conférence qui avait attiré une foule considérable, cent cinquante dames de cette ville avaient envoyé une adresse de félicitations à M. Emile Zola.

Nous sommes loin de désapprouver cet aimable témoignage de sympathie, très calme, très digne, donné au célèbre et courageux écrivain. Il nous prouve néanmoins que ces dames tiennent à montrer, à l'occasion, qu'elles ont de l'initiative, de la volonté et qu'elles s'intéressent aux événements contemporains. C'est là — quoiqu'en disent messieurs les mariés — un mignon petit acheminement à l'émancipation de la femme, car il nous permet de constater que ces dames ne se bornent pas à écouter humblement et d'une manière toute passive, ce que dit ou pense le roi de la création. Et certes il n'y a point de mal à cela, pourvu toutefois qu'elles n'en arrivent pas à l'attitude par trop autoritaire des femmes d'Yverdon, dans le courant du XVI^e siècle.

Qu'il nous soit permis de rappeler les faits.

A cette époque, nous dit la chronique, il existait à Yverdon une coutume en vertu de laquelle le beau sexe se réunissait chaque année vers la fin de mai et cherchait à découvrir quels étaient les maris assez méchants et osés pour avoir battu leur chère moitié dans le courant de ce beau mois.

Aussitôt le coupable dénoncé, et il l'était toujours, le bataillon féminin, jaloux de venger l'insulte faite à son sexe, cherchait à s'emparer du coupable ; souvent on allait l'attendre à la sortie du cabaret, et une fois saisi, il était jeté dans la fontaine la plus voisine, ou bien était arrosé d'importance par ses juges, qui ne se montraient pas cléments.

Mais nous redoutons seigneurs de Berne n'entendaient pas les choses de cette oreille et ne permettaient pas qu'on empiétât sur leurs droits souverains ; aussi, par leur ordre, le bailli fit-il publier le mandat suivant :

Mes très honorés seigneurs ont été avertis que les femmes, sans avoir égard à leur état et sans considération du devoir et obéissance que chacune est tenue par la parole de Dieu à son mari, s'assemblent au mois de mai, avec un grand tumulte et désordre à elles très mal séant, pour baigner et mouiller tous les hommes qui, au mois de mai, ont battu leur femme, s'attribuant acte de magistrats, chose intolérable ; à cet effet, nos très honorés seigneurs ont défendu à toutes les femmes du Bailliage d'Yverdon, de ne plus entreprendre de baigner ni mouiller ainsi les dits hommes sous peine de cinq florins d'amende (20 batz) sans aucune grâce.

Donné au château d'Yverdon le 13 février 1857.

Dès lors les femmes ont obéi et se sont soumises, mais on ne nous dit pas si les maris se sont corrigés.

Et dire qu'il est encore nombre de gens qui regrettent le bon vieux temps ! L. M.

Cé que passé pè le fortés.

Voudré fremâ que y'ein a bin que ne sâvont pas cein que l'étai què le fortés ! D'aboo, ne vu pas dévezâ dâi fortés avoué quiet on baillé à medzi ài z'ermaillis pè lo boreincllio, kâ, l'ai a fortés et fortés.

Lè z'autro iadzo, mimameint dza quand n'irant savoyâ, ciliâo qu'aviont tiâ et robâ, lè chenapans et autrè dzeins à petitia concheince, n'etiont pas met ein peinchon, ai frais dè l'E-